

Comment vivre heureux à l'ombre des éoliennes...

A l'heure où pas mal de maires se « tâtent » pour savoir si leur commune accueillera ou non des éoliennes, à Vaux-lès-Mouzon, le choix a été fait. Les éoliennes sont là. Elles tournent et, apparemment, personne ne s'en plaint.

ELLES se voient de loin, mais ça, on pouvait s'en douter. Lorsque vous prenez la route de Mouzon, en venant de Douzy, vous ne pouvez pas les rater.

Les trois éoliennes de Vaux-lès-Mouzon, qui culminent à 130 mètres de hauteur, semblent dominer tout le Pays sedanais et l'Yvois. À vrai dire, c'est tellement impressionnant, qu'on hésite à trouver ça beau ou moche. Avec un joli soleil couchant, un léger contre-jour et quelques reflets rougeoyants sur les pales, elles auraient presque quelque chose de fascinant.

Les quelque 84 habitants de Vaux-lès-Mouzon ont désormais fait de ces éoliennes leur quotidien : « Nous avons bien évidemment consulté la population, en organisant des réunions d'information, mais également des enquêtes publiques. Une fois qu'on nous a présenté le projet en détail, quasiment tout le monde était partant » explique Claude Gaillard, maire de la petite commune, qui tient à rappeler au passage, que Vaux-lès-Mouzon fut la première commune à se mettre sur les rangs pour accueillir des aérogénérateurs : « Il a fallu à peine six mois pour construire les éoliennes, mais il a fallu pas loin de sept années de démarches administratives pour obtenir le feu vert ».

Ces trois éoliennes qui pèsent chacune 400 tonnes, et dont l'hélice fait 71 mètres de diamètre, se mettent en mouvement dès que le vent atteint 9 km/h. En fonction de la force du vent, la rotation varie entre 6 et 21 tours à la minute. Tout ça pour fournir à elles trois, 11, 6 millions de kilowatts/heure.

Pas pire qu'une ligne haute tension

Alors, bruit ou pas ? « Selon la direction du vent et l'endroit où vous vous trouvez, vous pouvez de temps en temps entendre à chaque tour d'hélice un léger souffle. Mais, vous ne l'entendez qu'à l'extérieur des maisons », explique Véronique Locart, ancienne adjointe au maire, qui avait soutenu le projet.

Force nous a été de constater que lorsque nous nous sommes rendus au pied des éoliennes, qui, ce jour-là, tournaient toutes les trois, nous n'avons pas entendu le moindre bruit.

Justement, arrivaient au loin sur le chemin, Madeleine, Huguette et Jeannette, trois inséparables copines ayant dépassé les soixante-dix printemps, qui se font tous les jours leurs sept ou huit kilomètres de marche.

Non seulement, ces éoliennes ne les dérangent pas le moins du monde, mais en plus, elles les trouvent plutôt jolies : « Surtout la nuit avec leurs lumières rouges ». Ça les amuse tellement ces éoliennes qu'elles leur ont même donné leurs prénoms.

Philosophe, Jeannette trouve que « ce n'est pas pire qu'une ligne haute tension et c'est bien mieux qu'une centrale nucléaire ».

Madeleine ne se plaint pas non plus, et pour cause, l'une des éoliennes a été installée sur ses terres, ce qui, financièrement parlant, représente une « belle poire pour la soif ». Selon Jacques Merat, chargé de projet au sein de la société « Juwi Energie Éoliennes », le loyer annuel versé pour un emplacement d'éolienne (soit entre 15 et 20 ares), se monte à environ 4.000 euros

Laurent Jonet, agriculteur qui possède une quarantaine d'hectares autour de Vaux-lès-Mouzon, ne cache pas qu'il aurait, lui aussi, souhaité en avoir une « chez lui ». « C'était prévu au départ, mais ils ont changé d'avis. Il faut reconnaître que ça rapporte plus au mètre carré que les céréales. Personnellement, elles ne me dérangent pas plus que ça, mais je me demande si le prix de nos maisons ne vont pas subir une moins-value. Il faut attendre encore un peu pour se faire une idée... ».

Tous droits réservés : L'Union l'Ardennais
3B7FD5BA6A503B07F1C138E79307011B7458589341104D5B6A77E2F